

Journal à l'intention des patients
Société Suisse
d'Odonto-stomatologie SSO
www.sso.ch

Info Dents

Il y a moins de 150 ans, les interventions médicales se faisaient sans anesthésie. La douleur était une composante évidente de la maladie, de son traitement et du processus de guérison. Même les blessés de la Guerre de Sécession, auxquels une jambe devait être amputée, devaient se considérer privilégiés si, pour soulager quelque peu leurs douleurs, on disposait d'une quantité suffisante d'alcool. De nos jours, le traitement de la douleur est devenu une véritable spécialité scientifique qui dispose de substances et de méthodes hautement efficaces. Il est possible de doser les médicaments avec précision, d'adapter scrupuleusement la dose aux besoins de la patiente ou du patient, et le risque d'effets secondaires reste très faible. Grâce à la «pique», pour ainsi dire indolore, de l'anesthésie locale, qui empêche le transfert du signal douloureux vers le cerveau, on dispose de nos jours d'un moyen efficace de traitement de la douleur en médecine dentaire. Sans effets secondaires et sans traumatisme psychique à long terme – interrogez votre médecin-dentiste à ce sujet.



Dr Ulrich Rohrbach
Président de la Société Suisse
d'Odonto-stomatologie

■ L'hypnose en médecine dentaire Utile au patient, au soignant et à l'équipe du cabinet

En médecine dentaire, on constate de plus en plus souvent que l'hypnose facilite le traitement, en particulier dans le cas de patients à problème. Elle crée en même temps un climat de travail détendu pour le soignant et l'équipe du cabinet.



Hypnos, le dieu grec du sommeil et frère jumeau de Thanatos (le dieu de la mort), est toujours représenté avec des ailes de papillon sur les tempes. Tête en bronze en provenance de Civitella d'Arno, Pérouse, Italie.

Les traitements dentaires sous hypnose sont encore mal connus des médecins-dentistes suisses. En Suède par contre, environ la moitié de tous les cabinets dentaires recourent avec succès à l'hypnose dans le cadre de leurs traitements. L'hypnose est prouvée scientifiquement, elle peut être apprise et n'a rien d'une approche ésotérique ou magique. Les possibilités ouvertes par les mesures thérapeutiques au moyen de l'hypnose sont fascinantes: des traitements médico-dentaires sans peur, sans réflexe de vomissement pénible, dans certains cas peut-être même sans recourir à une anesthésie.

Une longue histoire

L'hypnose est un procédé thérapeutique ancien, elle était déjà connue des Sumériens, des anciens Egyptiens. Dans notre environnement culturel, Saint Augustin (354–414) a déjà relaté un traitement de la douleur par l'hypnose. Paracelse (1494–1541) recommandait l'hypnose pour le traitement des maladies nerveuses – un domaine dans lequel, de nos jours encore, l'hypnose est un procédé thérapeutique adapté. La notion d'hypnose trouve son origine dans le terme grec signifiant sommeil (hypnos), bien que dans nos conceptions l'hypnose ne soit que marginalement en rapport avec le sommeil. De plus, la notion d'hypnose a été utilisée abusivement dans des spectacles au cours desquels des «hypnotiseurs» marrons utilisaient des trucs et l'effet d'entraînement de la foule. C'est une des raisons pour lesquelles l'hypnose en tant que procédé thérapeutique a été mal considérée pendant longtemps et qu'elle a eu de la peine de se faire reconnaître dans son domaine scientifique d'application. Grâce à ses succès thérapeutiques, l'hypnose médico-dentaire a été en quelque sorte redécouverte et considérablement développée.

Le principe hypnotique

L'hypnose se sert des possibilités mentales et psychiques propres à la personne et facilite l'accès à des procédures d'apprentissage, de souvenir, de guérison et de modification. L'hypnose est provoquée par différents procédés vocaux ou comportementaux,

SOMMAIRE

page 1
L'hypnose en médecine dentaire

pages 2/3
De l'herbe aux poules à l'anesthésie locale moderne

page 4
La Société Médicale Suisse d'Hypnose SMSH



Au cours d'un entretien personnel avec le patient, la prise de contact, le médecin-dentiste présente les possibilités thérapeutiques par l'hypnose.

le succès du traitement étant conditionné en grande partie par la collaboration active de la patiente ou du patient. En état d'hypnose, la personne ne se sent pas dans un niveau de conscience rationnel, analytique, dépendant de sa volonté, mais plus sensoriel, fantaisiste et intuitif – présentant des caractéristiques physiologiques et psychologiques typiques: modification de la fréquence cardiaque, du pouls, sentiment de calme et de détente, attention focalisée, etc. En pratique dentaire, l'hypnose aide par conséquent les patients anxieux à se sentir à l'aise et à accepter le traitement comme une chose agréable ou pour le moins banale. A côté de ces indications strictement médico-dentaires de réduction de l'anxiété et de la douleur, l'hypnose peut contribuer à contrôler le réflexe de vomissement, à tolérer l'adaptation à une prothèse dentaire ou à la détente de la musculature de la mastication. L'hypnose et les instructions concernant l'autohypnose se sont révélées une voie royale dans le traitement de différents troubles fonctionnels de l'articulation de la mâ-



En phase d'induction, le médecin-dentiste met en route l'état de transe.

choire provoquées par des troubles de l'occlusion, le grincement de dents et les contractures.

Eviter les abus

Afin de protéger les patientes et les patients des abus, deux sociétés d'hypnose reconnues se sont constituées en Suisse (encadré). Les membres de ces sociétés – des médecins, des psychologues et des médecins-dentistes diplômés – sont, au plan professionnel, liés



A la suite du stade premier de l'hypnose, passage au renforcement sous direction ciblée, verbale et suggestive.

par la responsabilité thérapeutique et s'engagent à respecter les directives éthiques strictes et les critères de reconnaissance de la Société Internationale d'Hypnose (ISH). Celui qui souhaiterait en savoir plus au sujet de l'hypnose ou qui s'est déjà décidé en faveur d'un traitement médico-dentaire sous hypnose, peut obtenir auprès des sociétés suisses des renseignements détaillés, ainsi que les adresses des médecins-dentistes ayant une activité de thérapie par l'hypnose et qui sont membres des sociétés.

Sociétés suisses d'hypnose reconnues

Société Médicale Suisse d'Hypnose SMSH

Secrétariat, Mme V. Greising
Dorfhaldenstrasse 5
6052 Hergiswil
Téléphone 041 281 17 45
Fax 041 280 30 36
Courriel vrenigreising@csi.com
Internet <http://www.smsch.ch>

Société d'Hypnose clinique Suisse SHypS

Secrétariat, Dr T. Trechslin
Apollostrasse 8
8032 Zurich
Téléphone 044 383 89 38
Fax 044 383 89 40
Courriel ghyps@bluewin.ch
Internet <http://www.hypnos.ch>

■ De l'herbe aux poules à l'anesthésie locale moderne

Le désir de l'homme de soulager la douleur est aussi vieux que l'homme lui-même. On sait que les Assyriens, les Egyptiens, les Grecs et les Romains et leurs cultures respectives connaissaient des moyens déjà assez efficaces de lutte contre la douleur sous la forme d'extraits de pavot, de mandragore et de jusquiame (herbe aux poules). Le soulagement de la douleur était obtenu par ingestion, application sur l'endroit douloureux et surtout par inhalation de la vapeur de ces substances.

Jusqu'au 19^{ème} siècle, l'«étalon-or» de la lutte contre la douleur était représenté par les extraits de plante. A cet effet on imprégnait en général une éponge (spongia somnifera) avec les extraits, on la faisait sécher et elle était humectée en

cas de besoin et déposée sur la bouche et le nez du patient. Une consommation excessive d'alcool par le patient (et souvent par l'opérateur également!) permettait elle-aussi une certaine réduction de la douleur au cours de certaines interven-

tions. Il convient toutefois de ne pas oublier que 90% des opérés mouraient des suites d'infection ou de pertes de sang ...

Le gaz hilarant, une drogue récréative

Le gaz hilarant est un des narcotiques les plus anciens et parmi ceux qui ont le moins d'effets secondaires. Le nom gaz hilarant trouve apparemment son origine dans l'euphorie créée par son inhalation. Une autre explication pourrait être celle des spasmes du diaphragme déclenchés par le gaz hilarant, que l'observateur peut interpréter comme des accès de rire. A l'époque de son invention, le gaz hilarant était surtout utilisé pour le plaisir

du public dans des cirques ambulants et à l'occasion de foires annuelles, c'est ce qui pourrait être une des raisons de l'origine de son nom. Le gaz hilarant, en chimie N_2O (protoxyde d'azote), résulte de la décomposition thermique de nitrate d'ammonium ou de la réaction de l'ammoniaque avec de l'acide nitrique. Le gaz (appelé également oxyde nitreux) n'est pas combustible, mais il favorise la combustion, c'est un gaz à effet de serre, il est relativement facilement soluble dans l'eau. Il a une légère odeur douçâtre et, à une concentration de 70% dans l'air inspiré, il calme la douleur et a une légère action narcotique. Des hallucinations, des perceptions modifiées des couleurs et des distorsions auditives peuvent également survenir. Ces phénomènes accompagnants faisaient apprécier l'utilisation de ce gaz à usage de drogue récréative dans des milieux aisés.

De l'usage récréatif au cabinet du médecin dentiste

Les propriétés médicales particulières du gaz hilarant ont été mises en évidence en 1799 par le chimiste Humphry Davy, qui a procédé à des essais sur lui-même. Il a proposé d'utiliser ce gaz pour calmer la douleur en cas d'opération chirurgicale. 45 ans plus tard, dès 1844, le dentiste Horace Wells de Hartford (Connecticut) a été le premier qui a utilisé le gaz hilarant lors d'extractions dentaires. Le 16 octobre 1846, le dentiste William Thomas Green Morton est parvenu, après une tentative infructueuse d'utilisation du gaz hilarant au cours de la même année, à réaliser la première anesthésie par inhalation à l'éther chez un patient présentant une tumeur du cou. A la grande stupéfaction des sommités médicales de la ville présentes, le plus fameux chirurgien de l'époque, le Professeur John Collins Warren, parvint ensuite à réséquer la tumeur sans que le



Le chimiste Humphry Davy (au centre) a découvert le gaz hilarant en 1799.

patient n'ait ressenti de douleur. «Messieurs, il ne s'agit pas de charlatanisme!», tel fut le commentaire prononcé au sujet de cet événement, entré dans l'histoire sous le nom de «Ether-Day», par Collins Warren dans l'auditoire de l'hôpital universitaire de Boston (Massachusetts), qui existe encore de nos jours. Mais en dépit de l'intérêt suscité par l'anesthésie dans la population, il a fallu attendre encore des décennies pour que la notion de la possibilité de procéder à des interventions chirurgicales sans douleur s'impose en pratique. C'est ainsi que, par exemple au Pennsylvania Hospital, entre 1853 et 1862, un tiers environ des amputations des membres étaient pratiquées sans mesure destinée à soulager la douleur, sur un patient parfaitement conscient. La marche triomphale des anesthésiques locaux en tant qu'arme irremplaçable contre la douleur – promue avant tout par les dentistes – ne pouvait dès lors plus être arrêtée.



Avant que le dentiste Horace Wells, le premier, se serve du gaz hilarant lors d'extractions dentaires, le produit avait fait une carrière de drogue récréative dans les milieux aisés.

L'anesthésie locale de nos jours

De nos jours, la médecine dentaire dispose d'anesthésiques locaux qui n'ont plus rien en commun avec les substances anesthésiantes dangereuses et incontrôlables du passé. Les produits utilisés comptent parmi les médicaments présentant le plus faible taux de complications et d'effets secondaires. Selon les connaissances actuelles de la science et de la technique, trois méthodes d'anesthésie locales se sont imposées:

- l'anesthésie par infiltration par imbibition des tissus dans la région de l'injection et de l'intervention,
- l'anesthésie tronculaire avec la suppression de la douleur au niveau de la zone innervée par le nerf où aura lieu l'intervention, et
- l'anesthésie d'une dent isolée, au moyen de l'injection entre la racine de la dent et la paroi osseuse de la dent sur laquelle on intervient.



Le fameux chirurgien John Collins Warren a réséqué en 1846, au cours d'une intervention sans douleur, une tumeur du cou chez un patient que William Thomas Green Morton avait préalablement anesthésié à l'éther.

Alors que l'anesthésie par infiltration et l'anesthésie tronculaire font partie des plus anciennes méthodes de la médecine dentaire moderne, l'anesthésie d'une dent isolée, dans sa forme actuelle, n'est apparue qu'au début des années quarante et n'est encore que relativement peu pratiquée. Les avantages de cette méthode d'anesthésie sont pourtant l'absence presque totale de douleur à l'endroit d'injection, la faible quantité d'anesthésique utilisée, l'efficacité immédiate, l'extension de la suppression de la douleur limitée strictement au lieu d'intervention, respectivement sa proximité immédiate et l'absence du sentiment d'engourdissement au niveau des lèvres et des joues. L'anesthésie locale représente de nos jours non seulement un pas essentiel dans le cas de nombreuses interventions de médecine dentaire, elle est devenue également l'un des instruments qui ont contribué au mieux à forger une image de confiance en faveur des médecins-dentistes. En effet, c'est à l'aune de la qualité de l'anesthésie locale que les patientes et patients peuvent apprécier la compétence professionnelle de leur médecin-dentiste.



La première utilisation de l'anesthésie par inhalation à l'éther sur un patient avec une tumeur du cou a été réussie par le dentiste William Thomas Green Morton dans l'auditoire de l'Hôpital universitaire de Boston.

■ La Société Médicale Suisse d'Hypnose SMSH

La SMSH (Société Médicale Suisse d'Hypnose) rassemble des femmes médecins et de médecins de toute discipline médicale membres de la FMH, ainsi que des femmes médecins-dentistes et de médecins-dentistes membres de la SSO, dans le but de la pratique et de l'enseignement de l'hypnose médicale. Son but est la mise en œuvre moderne et compétente de l'hypnose dans tous les domaines de la médecine et de la médecine dentaire.

La SMSH a été fondée en 1981 et compte aujourd'hui plus de 480 membres. Elle entretient des contacts avec d'autres sociétés d'hypnose en Europe, en particulier dans les pays germanophones. La SMSH est membre de l'ESH (European Society of Hypnosis) et de l'ISH (International Society of Hypnosis). La SMSH offre à ses membres pendant toute l'année des possibilités de formation postgraduée et continue, ainsi que des échanges d'idées entre collègues.

L'hypnose médicale

L'hypnose médicale est une forme de communication verbale et non verbale liée au patient. On accompagne le patient dans un état de transe de profondeur variable dans lequel l'individu peut se vivre à un niveau de conscience modifié: non rationnel, moins dépendant de la volonté et de l'analyse, plus sensoriel, fantaisiste et intuitif. Dans cet état, toute technique psychothérapeutique est particulièrement efficace.

La forme particulière de la communication approfondit la relation médecin-malade et encourage puissamment le développement du potentiel d'auto-guérison et les capacités créatives du patient. En transe, des phénomènes hypnotiques surviennent, tels qu'anesthésie, lévitation, catalepsie, dissociation, régression, amnésie, phénomènes idéomoteurs, etc. Ces phénomènes peuvent être utilisés dans de nombreux domaines de la médecine, par exemple en anesthésie, chirurgie, obstétrique, pédiatrie, médecine psychosomatique ou dentaire.

L'hypnose médico-dentaire

L'hypnose médico-dentaire aide surtout les patients anxieux à se sentir plus à l'aise chez le médecin-dentiste et à trouver le traitement plus agréable ou pour le moins banal. Elle constitue aussi une aide précieuse pour le médecin-dentiste lui-même, puisqu'elle lui permettra un traitement plus calme et moins imprégné de tension. A côté des nombreuses indications de nature essentiellement médico-dentaire en cas de peur et de douleur, l'hypnose aide à contrôler les réflexes de déglutition, à faciliter l'adaptation à une prothèse dentaire, à agir causalement sur les problèmes de l'articulation de la mâchoire et à la relaxation de la musculature de la mastication.

Offres de prestations de la SMSH

- Formation de base et perfectionnement destinés aux médecins, médecins-dentistes, assistantes dentaires et assistantes en prophylaxie dentaire
- Supervision par plus de 30 superviseurs et superviseuses qualifiés
- Chaque année, organisation d'un séminaire de formation continue de deux jours et demi
- Participation à prix réduit aux manifestations de la SMSH et d'autres sociétés d'hypnose
- Groupes régionaux d'échange dirigés par des spécialistes consacrés aux dif-

SMSH
Société Médicale Suisse d'Hypnose
Schweizerische Ärztegesellschaft für Hypnose



férents aspects de l'hypnose médicale et à l'entraînement à la pratique

- En collaboration avec la Société d'Hypnose clinique Suisse GHypS, publication deux fois par année (avril et octobre) du bulletin «CH-Hypnose»
- Certificat de formation complémentaire SMSH/GHypS, en collaboration avec la FMH, attestant de la formation en hypnose médicale, respectivement en hypnose médico-dentaire

Renseignements complémentaires

Société Médicale Suisse d'Hypnose
Dorfhaldenstrasse 5
CH-6052 Hergiswil
Téléphone 041 281 17 45
Fax 041 280 30 36
Courriel smsh@smile.ch
Internet <http://www.smsh.ch>

ou
Institut Romand d'Hypnose Suisse
IRHypS
Avenue de Villamont 1
1005 Lausanne
Téléphone 079 383 48 91
Courriel info@irhys.ch
Internet www.irhys.ch

